RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
4 et 11 MARS 1973
5e Circonscription

CANDIDAT

Marius MASSIAS

Vice-Président du Conseil Général
Conseiller municipal délégué

SUPPLÉANT

Léon BERENGER

Ancien Adjoint au Maire
Administrateur du Bureau d'Aide Sociale

APRES des années de pouvoir sans partage qui se solde par un constat d'échec une majorité arrive à son terme.

Les 4 et 11 Mars, les Français ont à décider de leur avenir.

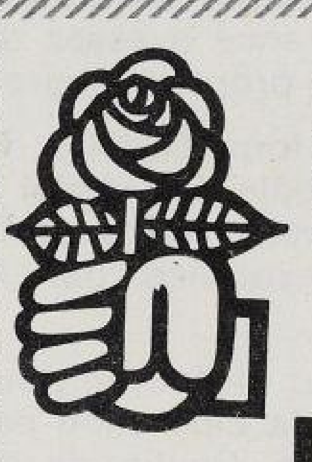
Les Socialistes les appellent à vivre mieux

dans la Liberté
dans la Sécurité
dans la Prospérité

avec eux, par le programme commun.



Marius MASSIAS



PARTI SOCIALISTE
Radicaux de Gauche
Chrétiens Démocrates
U.G.S.D.

UN CHOIX QUI ENGAGE VOTRE AVENIR

Si les prochaines élections législatives ramenaient la même majorité U.D.R. à l'Assemblée Nationale ce serait un malheur pour la France.

Cette majorité qui vous nourrit de promesses fait la preuve de son incapacité à régler les problèmes économiques et sociaux, à voter des budgets en équilibre, à arrêter la hausse des prix, à mettre fin à l'injustice.

Face à cette situation, le programme commun signé par le Parti Socialiste, s'il n'a pas la prétention de changer les choses par un simple coup de baguette magique, a le mérite d'être sérieux et réaliste.

Il constitue devant le pays, devant chacun d'entre vous, l'engagement solennel de promouvoir les réformes nécessaires pour vous permettre de vivre mieux.

Dans la liberté, la sécurité, la prospérité.

Les 4 et 11 mars, les élections seront à la fois un choix d'hommes et un choix politique. Les hommes vous les connaissez, Marius MASSIAS vous lui avez fait confiance pour siéger au Conseil Général en 1955, 1961, 1967, au Conseil Municipal en 1959, 1965, 1971.

Né dans la circonscription qu'il n'a jamais quittée, c'est les raisons de son attachement, c'est aussi la raison de sa fidélité aux électeurs des 5e et 10e arrondissements.

Pendant 18 ans, grâce aux permanences tenues dans les différents quartiers, comme à son bureau à la PREFECTURE et en celui de la MAIRIE, il s'est tenu à la disposition de tous. Il n'est pas un problème intéressant la 5e circonscription qu'il n'ait tenté de résoudre, il n'y a pas une question qui lui ait été soumise par ces habitants qu'il ne se soit attaché à solutionner.

Plusieurs milliers de personnes ont fait appel à son concours ; si la réussite n'a pas toujours couronné ses efforts, tous ont été témoins qu'il a fait ce qui était en son pouvoir. Vice-Président du Conseil Général, Conseiller municipal délégué, Gaston DEFFERRE lui a confié une des plus importantes délégations, celle du T.A.M. et NETTOIEMENT qu'il dirige avec compétence et efficacité.

Comme DÉPUTÉ, fidèle à lui-même, il continuera à défendre vos intérêts et ceux de MARSEILLE.

Son suppléant, Léon BERENGER, ancien adjoint au Maire, Administrateur du Bureau d'Aide Sociale, Président départemental de la Sauvegarde de l'Enfance, est un homme d'action et de cœur, il sera pour Marius MASSIAS un précieux soutien.

Ces candidats se présentent avec un programme. Cela est essentiel

En effet, les électeurs en votant pour un homme ne lui signent pas un chèque en blanc. Ils ont le droit absolu de savoir, non seulement pour qui ils votent, mais aussi pour quoi ils votent, c'est-à-dire quels objectifs, quelle politique, quelles actions concrètes les candidats s'engagent à réaliser une fois élus. C'est là une question fondamentale de loyauté et de moralité politique, de respect de la règle démocratique. Une question de confiance.

Marius MASSIAS et Léon BERENGER défendent le programme commun, dont l'U.D.R. — qui n'a pas de programme du tout — essaie de dénaturer le contenu réel.

Pourquoi un programme commun ?

Pour gouverner la France dans le respect imprescriptible de la liberté et de la démocratie. **Les Socialistes ne veulent ni d'un système soviétique ni d'un système américain.** La France a assez de gloire et de richesse pour écrire sa propre Histoire.

Le programme commun reconnaît formellement : **la pluralité des partis,** la garantie légale **des droits à l'opposition** de former une nouvelle majorité, le respect absolu de la volonté exprimée par le **suffrage universel.**

Les nationalisations ? Il y en a neuf en tout et pour tout. Moins que celles décidées à la Libération par les gouvernements du Général de Gaulle et de Georges Bidault. Qui peut s'opposer à la nationalisation des sous-sols, de l'armement, de l'aéronautique, des produits pharmaceutiques, des banques d'affaires et de crédit ?
Tout en assurant à la Nation la maîtrise des moyens les plus importants de production et de financement, **la nationalisation sauvegardera expressément les intérêts des petits épargnants actionnaires.**
Nationalisation n'est pas étatisation : **le secteur nationalisé restera concurrentiel, tout comme le secteur privé qui continuera à se développer.**
Le droit à la propriété privée ? **Il sera absolument garanti.** Ce qui n'est pas le cas actuellement pour un petit commerce accablé de charges, acculé à la faillite. Dans notre seule région, 700 commerces de détail ont disparu au cours de ces dernières années !

Il faut une nouvelle majorité parlementaire

Il faut une nouvelle majorité pour que l'horizon de la jeunesse s'éclaire.

Il faut une nouvelle majorité pour accorder à ceux du troisième âge le droit à une vieillesse heureuse.
Il faut une nouvelle majorité pour que les femmes accèdent enfin à l'égalité dans le travail, la société, la famille.

Il faut une nouvelle majorité pour assurer aux cadres la place de responsabilité et de dignité qui doit leur revenir dans une politique de progrès.
Il faut une nouvelle majorité pour arracher enfin à l'inquiétude et à l'angoisse la petite industrie, le commerce et l'artisanat.
Il faut une nouvelle majorité pour entrer dans la voie d'une économie dynamique qui permettra à tous de bénéficier du prix de leur travail et des richesses de notre pays.

Vous allez décider de votre avenir et de celui de la France

Vous voulez vivre mieux. Vous voulez changer de vie. Seul un changement de majorité parlementaire permettra d'atteindre ces deux objectifs.

Que ce soit en matière d'économie nationale aussi bien que pour favoriser la promotion de la femme, fortifier votre pouvoir d'achat, développer la communauté européenne.
Vous voulez vivre libre dans une France libre.
Vous en déciderez les 4 et 11 mars 1973. En décidant du même coup de votre avenir et de celui de la France.

POUR MIEUX DEFENDRE MARSEILLE

Faites confiance à

Marius MASSIAS

Léon BERENGER

VU, LE CANDIDAT

E.I.I. - MARSEILLE